

COTISATIONS 2020

1. Choix de l'assurance

Choisissez votre formule d'assurance et entourez votre sélection dans le tableau ci-dessous.

Le prix indiqué est le total à payer, celui-ci inclut :

- L'adhésion au club Bretagne VTT
- L'adhésion à la FFVélo
- L'assurance (pour la formule choisie*)

	Formules d'assurance		
	Mini Braquet	Petit Braquet	Grand Braquet
Jeune 18-25 ans	37,50 €	39,50 €	87,50 €
Adulte	54,00 €	56,00 €	104,00 €
Famille 1er adulte	54,00 €	56,00 €	104,00 €
2ème adulte	38,50 €	40,50 €	88,50 €
Jeune 18-25 ans	32,00 €	34,00 €	82,00 €
Option : abonnement à la revue FFVélo	+ 25 € (11 numéros)		
Nouvel adhérent fin de saison 2019	0€ (votre cotisation 2019 est valable jusqu'à fin 2020)		

* A titre indicatif : la grande majorité de nos membres actuels prennent la formule « petit braquet »

2. Vos coordonnées

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

N° de téléphone fixe : N° mobile :

E-mail :

Acceptez vous d'être averti exclusivement par email des activités du club ? [Oui] [Non]

Avez vous le niveau Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) ? [Oui] [Non]

3. Envoi

Merci de retourner les pièces suivantes à l'adresse indiquée ci-dessous :

- ce formulaire (1^{ère} page uniquement)
- votre chèque libellé à l'ordre de Bretagne VTT (pour l'option revue pensez à ajouter 25€ au total entouré dans le tableau)
- pour les nouveaux adhérents uniquement : un certificat médical d'aptitude à la pratique du VTT

Henry CHAUMEIL (trésorier de Bretagne VTT) 1 Rue du Moulin d'Olivet - 35760 SAINT GREGOIRE

Explications complémentaires (cette page n'est pas à renvoyer) :

La cotisation au club Bretagne VTT comprend:

- L'adhésion à l'association "Bretagne VTT", qui est de 11 €. Cette somme versée à l'association permet à celle-ci de fonctionner (calendriers, photocopies, timbres, location de salle pour les réunions ...).
- L'adhésion à la Fédération Française de CycloTourisme (FFVélo), à laquelle notre club est affilié. Le montant de cette adhésion varie selon l'âge (jeune/adulte), le nombre de personnes d'une même famille, et si l'on choisit de s'abonner à la revue "Cyclotourisme" ou non.
- L'assurance, qui vous permet de pratiquer le VTT en toute sérénité. Trois formules d'assurance sont proposées, offrant une couverture plus ou moins large des risques liés à la pratique du VTT: mini braquet, petit braquet et grand braquet.
- Exemple de décomposition du tarif pour un adulte avec assurance petit-braquet:
 $11\text{€ (Bretagne VTT)} + 28,5\text{€ (FFVélo)} + 16,5\text{€ (ass.petit-braquet)} = 56\text{€}$

Tableau récapitulatif des garanties proposées par formule d'assurance			
Garanties	Mini-Braquet	Petit-Braquet	Grand-Braquet
Responsabilité civile	X	X	X
Recours et Défense pénale	X	X	X
Accident corporel		X	X
Assurance Rapatriement		X	X
Dommages au casque		X	X
Dommages au cardio-fréquencemètre (1)		X	X
Dommages au vélo			X
Dommages au GPS (2)			X
Dommages aux équipements vestimentaires			X

(1) Seul le cardio-fréquencemètre à fonction unique est garanti

(2) Les smartphones sont exclus de la formule grand braquet

Les personnes ayant adhéré au club pour la première fois au cours du dernier trimestre 2019 (adhésion fin de saison) ne payent rien en 2020. En effet, leur cotisation FFVélo, leur assurance ainsi que l'adhésion au club sont valables jusqu'au 31/12/2020.

Les nouveaux adhérents sont tenus de fournir, lors de leur inscription, un certificat médical d'aptitude à la pratique du VTT.